

« La relève est-elle assurée ? »

- « Bonjour Monsieur le Commissaire

-Bonjour Bertrand...Je devrais dire « Bonjour Monsieur l'inspecteur de police, puisque cette fois votre nomination est officielle » mais je préfère continuer à vous appeler Bertrand...Cela ne vous gêne pas ?

-Absolument pas, c'est plus sympathique.

- Alors..Rien de neuf ?

-Si...Si...Tout au contraire...Il y a eu un crime cette nuit

-Allons bon, nous voilà repartis pour trois mois d'enquête alors que je devrais déjà être en retraite...Seulement, là-haut, ils me diront :

« Vous comprenez, Mon cher ami, nous attendons toujours un remplaçant et vous nous avez tellement habitués à de minutieuses enquêtes et à découvrir à chaque fois le coupable qu'il sera difficile de se passer de vous. »

Comme vous le voyez, Bertrand, à leurs yeux je serais irremplaçable...Qu'en pensez-vous ?

-Il est certain que depuis que je suis à vos côtés je constate votre sérieux, votre intuition et votre entêtement lorsqu'il est nécessaire. Sans vouloir vous flatter, je vous admire...N'avez-vous pas la certitude qu'aucun criminel ne pourra un jour avoir commis le crime parfait et que tôt ou tard il tombera dans le filet que vous lui tendrez ?

-Présomptueux peut-être mais j'en suis convaincu après avoir été pendant trente ans commissaire en cette ville de Lille...Bon, alors...Ce crime... de quoi s'agit-il ?

-Eh bien voilà. Cette nuit, il y eut un appel téléphonique à vingt trois heures vingt-deux exactement

-Un appel de qui ?

-On l'ignore...Personne n'a parlé...

-Qui a reçu l'appel ? Qui était de garde ?

-Moi-même et Elisabeth, la nouvelle recrue.

-Et alors qu'avez-vous fait ?

-Rien monsieur le commissaire, on a cru à un plaisantin, à une erreur

-Dites plutôt que vous charmiez votre collègue et que vous ne souhaitiez pas trop être dérangés

-Absolument pas Monsieur le commissaire et je suppose que vous plaisantez...

-Je vous taquine en effet... mais ensuite ?

- A minuit dix, le téléphone a de nouveau sonné. Aussitôt, on a comparé les numéros d'appel, ils étaient identiques. Evidemment, on a pensé cette fois que c'était sérieux. Comme personne n'avait encore parlé, j'ai attendu cinq minutes et j'ai composé le numéro...Aucune réponse. Ma collègue

avait recherché d'où provenaient ces appels. Il s'agissait d'un domicile, situé au quatorze rue Saint-Etienne et il s'agissait de la demeure de Monsieur et Madame Grignois. J'ai donc envoyé l'équipe de nuit et peu de temps après ils m'ont téléphoné et m'ont dit avoir découvert un cadavre dans la salle à manger.

-Pourquoi ne m'avez-vous pas appelé ?

-Pour vous laisser dormir... On sait bien qu'il n'y avait pas le risque d'éveiller votre épouse puisque vous êtes célibataire

-Célibataire...Oui mais qui vous dit que je ne suis pas en bonne compagnie durant la nuit...

-Je n'aurais pas osé insinuer cela...Quant à cette nuit, sans vouloir vous fâcher, vous n'étiez pas particulièrement ravi lorsque l'on vous a réveillé la semaine dernière.

-Forcément, il s'agissait d'un règlement de compte entre voyous et vous pouviez aisément vous charger de l'affaire qui ne nécessitait pas d'enquête à proprement parler. Là ça paraît plus mystérieux...Il n'y avait personne d'autre dans la maison ?

-Non, en fait la victime est Monsieur Grignois dont l'épouse est décédée il y a seulement quinze jours. Les policiers ont même découvert sur le bureau des photocopies de l'acte de décès de Madame Grignois.

-Ce Monsieur vient d'être veuf et vous n'avez pas envisagé le suicide ?

-Impossible. Il fut tué d'une seule balle apparemment et aucune arme n'a été trouvée sur lui ni à proximité. Quelqu'un l'a donc assassiné.

-Il y eut effraction ?

-Non, aucune apparemment mais comme cela s'est produit cette nuit les policiers à cette heure continuent leurs investigations et j'ai fait rechercher tous les éléments utiles concernant cette victime. Je devrais avoir ces indications vers la fin de matinée.

-Très bien. En dehors du fait de ne pas m'avoir informé cette nuit, vous avez fait ce qu'il fallait. Je vais dans le second bureau pour le dossier « Brunaud » et vous me contactez dès que vous avez quelque chose.

-Entendu Monsieur le Commissaire. »

Le commissaire « Foilard », c'est ainsi qu'il souhaitait être appelé par ses collègues, pour rester incognito en ville, se nommait en réalité Florent Loterre. Il se trouvait donc en charge d'une ultime enquête car selon ses propres termes il avait juré refuser tout nouveau report de sa mise à la retraite.

Dans le courant de la journée, un brigadier de police se présenta dans le bureau où se trouvait le commissaire Foilard.

- « Monsieur le commissaire, nous avons perquisitionné dans la demeure de la victime et nous n'avons strictement pas remarqué quelque élément intéressant. Aucun meuble ouvert, aucune effraction, maison bien rangée. Sur le bureau, on a découvert un ordinateur en position éteinte et dont la prise était même débranchée. Bien sûr, on en a extrait le disque dur pour examen. Nous

avons également découvert une pochette avec deux cartes bancaires qui vont faire l'objet d'une étude, un chéquier à peine entamé et dont chaque souche comporte des indications relatives aux obsèques de l'épouse de la victime. Au sujet de son épouse, la table de nuit, plutôt grande d'ailleurs, contenait surtout des photos, photos de vacances apparemment, photos des époux, mais aussi des lettres qui sont examinées actuellement et dont vous aurez un aperçu rapidement, en fin de journée probablement. Curieusement, cette dame conservait encore dans sa table de nuit, très profonde au demeurant, ses anciens bulletins scolaires et des photos de classe.

- Ces documents sont à priori sans intérêt pour notre enquête. Ce sont plutôt ces lettres dont je voudrais connaître la teneur. Vous dites qu'en fin de journée je pourrais en avoir un aperçu ?

-En effet, monsieur le commissaire.

-Très bien. ...Avez-vous trouvé de l'argent liquide quelque part ?

-Une somme modeste dans le portefeuille de la victime qui l'avait encore sur lui au moment du crime. Il y avait également cinq cents euros en billets attachés ensemble à l'aide d'un élastique. Ces billets nous les avons dénichés dans une boîte à biscuits vide. Cette boîte était à peine dissimulée dans un élément de cuisine contenant des produits alimentaires divers.

-Avez-vous trouvé des alcools, de la drogue, même en quantité infime ?

-Rien dans l'appartement excepté une bouteille d'apéritif à peine entamée et trois bouteilles de vin mais pas n'importe lequel, Monsieur l'inspecteur, plutôt du bon.

-Vous ne l'avez pas goûté j'espère...

-(rire du brigadier) Quant à la cave, elle n'a pas encore été inspectée et il semblerait qu'elle fût un dépotoir sans grand intérêt.

-C'est parce qu'elle vous parut sans intérêt que je vous demande d'en faire une fouille systématique. S'il s'y trouve des pots de fleurs vides, on regarde néanmoins l'intérieur. Si vous y découvrez des classeurs, on les épluche feuille par feuille. Je veux un travail sérieux, une enquête systématique. J'allais même oublier une chose très importante :

La victime ou son épouse possédaient-ils une arme quelconque ?

-Pour l'instant, aucune ne fut mise à jour. L'arme qui servit à tuer ce Monsieur fut, semble-t-il l'arme personnelle de l'assassin ou celle de la victime que l'assassin aurait emportée ou dissimulée.

-Il faudrait savoir si la victime ou son épouse étaient détenteurs d'un permis autorisant la détention d'une arme.

-Nous y avons songé, Monsieur le commissaire, et, renseignements pris, aucun permis ne fut demandé, accordé ou refusé, ni pour Madame, ni pour Monsieur.

-Vous n'avez aucun indice qui ferait penser à un crime passionnel ?

-Absolument aucun et au regard de l'âge de la victime, soixante-sept ans, cela paraît peu vraisemblable.

-Je vous remercie... Attendez...une autre question primordiale...Avez-vous observé l'emplacement du téléphone fixe d'où provinrent les deux appels peu avant le crime probablement ?

-Oui, Monsieur le commissaire. La victime fut trouvée dans la salle de séjour, dans son fauteuil et le téléphone se trouvait dans la cuisine ce qui signifie que c'est peut-être l'assassin lui-même qui aurait téléphoné.

-Pas forcément ; il eût été possible qu'avant d'être assassiné Monsieur Grignois ait été contraint d'appeler la police par son futur meurtrier.

-Pardonnez-moi Monsieur le commissaire, même si je ne suis pas habilité à mener l'enquête, je me permets de vous répondre que je ne vois pas très bien la nécessité pour l'assassin d'avoir obligé sa future victime, sous la menace ou non d'un revolver, à appeler la police.

-C'est justement parce que vous n'en comprenez pas la finalité que l'assassin a peut-être utilisé ce subterfuge et j'ai ma petite idée là-dessus.

-Déjà ? Laquelle...monsieur l'Inspecteur ?

-Désolé, mais je ne vous répondrai pas, ce sera le début de ma petite enquête si l'Administration me laisse en charge de celle-ci suite à ma récente demande de mise à la retraite...Rien à ajouter ? On ne peut penser à tout...

-Un cas plutôt rarissime en ce qui vous concerne.

-Il est vrai et cela me flatte un peu...Allez, je ne vous retiens plus et si d'autres éléments vous semblent susceptibles de nous faire progresser, confiez-les moi au plus vite ou à l'inspecteur Rigon

-Excusez-moi, je ne vois pas qui est cet inspecteur Rigon...

-Ah, c'est vrai, vous n'êtes pas au courant...Bertrand, mon adjoint que vous connaissez bien, est enfin promu « inspecteur ». Il le mérite, sérieux, compétent, rien à lui reprocher.

-Une bonne nouvelle pour lui...Et sa paye va changer !

-Pas énormément, croyez-moi. L'Administration est toujours plus généreuse avec les titres qu'avec les sous.

Pour en revenir à notre enquête, surtout, et j'insiste, aucun mot de trop à la presse...N'oublions jamais qu'un meurtrier épluche la presse tout au long de l'enquête pendant qu'il reste un citoyen lambda ou qu'il se trouve en cavale.

-Entendu. Bon courage monsieur le commissaire. »

Lorsque le brigadier sortit du bureau du commissaire, il croisa le médecin légiste venu déposer. Avant même qu'il ne se fût assis dans le bureau du commissaire Foilard, ce dernier l'interpella :

- « Alors Docteur, savez-vous désormais l'heure précise du décès de la victime ?

-Entre Minuit 15 et minuit 30 vraisemblablement.

-C'est-à-dire juste après le second coup de fil, un appel de détresse probablement...La mort est-elle de façon irréfutable consécutive à la réception d'une balle, dans la tempe de la victime ?

-Sans aucun doute et elle fut immédiate, le coup fatal ayant été donné à bout portant.

-La victime n'aurait pas eu le temps de crier de peur, ou de souffrance ?

-Je ne sais pas.

-Vous ne savez pas ! Son visage ?... Figé ?... Une quelconque contraction ?... Ou d'autres manifestations physiques qui auraient pu nous renseigner ?

-Non. Rien de tout cela.

-Pas encore au point la médecine criminelle...Je suis certain que prochainement, grâce aux progrès de la micro médecine on sera capable de recréer sur écran le visage d'une victime juste à l'instant précédant son assassinat et même jusqu'aux dernières secondes avant son décès. Cela serait fort utile dans certaines enquêtes.... On pourra peut-être deviner si la victime connaissait l'assassin lorsqu'il s'introduisit chez elle et si cette intrusion lui aura provoqué de la crainte, de la terreur, de l'indifférence, du contentement pourquoi pas ou uniquement de la stupeur. Dans le cas qui nous concerne, nous ne savons rien de tout cela, naturellement...

Ce n'est pas vous qui ferez progresser l'enquête...Ne vous formalisez pas de mon propos. C'est à moi-même que je dis cela. Il m'arrive souvent pour y voir clair d'exprimer à haute voix mes déductions, mes certitudes...lorsque je mène une enquête... Je vous remercie et veuillez déposer votre rapport écrit comme d'habitude dans le bureau de mon adjoint. »

Si le commissaire Foilard avait sa petite idée, comme il le sous-entendit au brigadier de police, l'enquête s'avérait bien difficile. Le meurtrier avait dû soigneusement préparer son forfait. L'absence d'effraction, aucune empreinte présente et détectée par la brigade criminelle, aucun papier compromettant découvert dans la demeure, aucun coup de fil inhabituel cette nuit-là excepté le double appel à la police provenant du domicile de la victime et aucun mot prononcé lors de ces appels. Même l'arme du crime fut introuvable dans la maison et l'arme utilisée, après l'analyse de la balle retrouvée dans le crâne de la victime, s'avérait être celle d'un revolver plutôt banal, celui-là même que l'on permet d'utiliser aux gens détenant l'autorisation d'un port d'armes. Tout cela n'apportait aucun renseignement sur l'assassin, homme bien prudent semblait-il, ou femme avisée comme le fit remarquer à son patron, Bertrand, Monsieur l'inspecteur tout juste promu.

La fouille systématique de la demeure de la victime se prolongea presque une semaine afin d'obtempérer aux ordres du commissaire qui ne laissait rien au hasard et n'acceptait jamais de ses subordonnés une enquête sommaire.

La presse, n'ayant rien à se mettre sous la dent, supputait des mobiles du crime plus ou moins plausibles et tentait par des titres à sensation de les faire croire à ses lecteurs et surtout de les exhorter à acheter le journal. Le commissaire, d'ordinaire agacé par ces articles sans fondement, ces fausses révélations de journalistes peu scrupuleux, s'en amusait plutôt cette fois comme si, étant proche de la retraite, il prenait un peu de distance avec ces allégations qu'il trouvait ridicules.

Ce crime ne concernait pas une personne très connue dans la ville, tout juste un ancien gradé de l'armée qui avait ensuite occupé un poste important aux impôts mais comme il travaillait dans les bureaux, bien peu de contribuables l'avaient déjà rencontré. Il était tout juste présent sous son indispensable signature, écrite avec nervosité au bas du courrier adressé aux contrevenants. Il n'était pas exagéré de dire que nul ne le connaissait.

Lorsque cette évidence fut exprimée par l'inspecteur Bertrand à son supérieur, celui-ci se contenta de répondre :

- « Evidemment...Comme moi-même d'ailleurs, ce qui ne nous avance guère...»

La nuit du crime, selon quelques rares témoignages dans le voisinage, personne n'avait remarqué la présence d'un quelconque véhicule, d'une personne inconnue dans le quartier jusqu'au moment où les policiers se rendirent sur les lieux suite au second appel téléphonique. Un voisin, toutefois, remarqua la lueur produite par le gyrophare de la voiture de police dépêchée par le jeune inspecteur et entrouvrit son volet pour regarder où la police se rendait. Mais, selon ses dires, comme il regardait avec passion le match de football opposant la Juventus de Turin au Bayern de Munich, match perturbé quelque temps et qui se termina très tard à l'issue des tirs au but, vers minuit trente, il n'avait rien remarqué précédemment. Les policiers eux-mêmes ne remarquèrent rien de suspect dans les rues, totalement désertes à cette heure. Une dame fort âgée demeurant en face de la maison de Madame et Monsieur Grignois fut la seule à signaler le départ ou l'arrivée d'une voiture aux environs de minuit ou peut-être plus tôt, dit-elle, mais elle n'avait pas osé ouvrir son volet ; elle n'avait donc rien vu et comme elle n'entendait plus très bien, ses assertions quant au bruit d'un moteur de voiture ne furent pas pris pour argent comptant par les enquêteurs. Lorsque l'un des brigadiers étant allés sur les lieux relata les propos de cette dame, le commissaire acquiesça le fait qu'elle aurait pu ne pas avoir entendu réellement le bruit d'un moteur. Comme elle avait ajouté avoir perçu la lueur violette de gyrophares simultanément, il ne pouvait s'agir que de la voiture des policiers arrivés après le crime et que par conséquent il ne s'agissait guère d'un véhicule suspect. Cette dame ne devait pas avoir de certitude quant à l'heure où elle avait entendu ce bruit de moteur.

Lorsque le commissaire Foilard en référa à son adjoint, car il l'associait totalement à lui-même pour cette enquête, et qu'il lui exprima ses doutes quant à l'exactitude de ce témoignage s'appuyant sur le fait que ce témoin était nonagénaire et faisait de temps à autre des confusions, aux dires de sa fille présente lors de l'interrogatoire, l'inspecteur Bertrand répondit au commissaire qu'il serait peut-être trop hâtif d'écarter le témoignage de la vieille dame. Il n'était pas impossible qu'elle eût raison puisque effectivement une voiture de police vint sur les lieux bien que l'heure citée par cette dame fût inexacte.

Les jours suivants, l'enquête se prolongea par la recherche de témoignages d'anciens militaires ayant connu la victime et ceux d'anciens collègues des impôts pour savoir s'il était plausible qu'il eût un ennemi, une personne capable de se venger de lui, allant jusqu'à l'assassiner, pour telle ou telle chose qu'elle lui imputerait. Ces interrogatoires ne donnèrent rien, n'évoquant que des griefs mineurs qui, en aucun cas, eussent conduit quelqu'un à assassiner ce Monsieur. On le disait autoritaire mais rares furent ceux qui s'en plaignirent ; ses deux métiers successifs impliquaient la nécessité d'être ferme, strict, tant dans son poste de gradé qu'il exerçait dans la caserne Vauban que dans celui d'inspecteur général des impôts.

Il y eut quand même la femme de ménage que les époux Grignois avaient embauchée lorsque Madame Grignois dut porter une prothèse pour chacune de ses hanches, elle qui était presque obèse, qui déclara au commissaire, lorsqu'elle fut convoquée au commissariat, que Monsieur Grignois était autoritaire, acariâtre, au sein de son ménage, et que plus les années passaient, plus il devenait insupportable. Parfois même, il lui arrivait de gifler son épouse, une dame sensible, rêveuse. La femme de ménage tenait ces informations de ses amies qu'elle rencontrait sur le marché et dont certaines avaient travaillé avec Madame Grignois et conservaient des contacts avec elle, à l'insu de son mari. La première fois où Monsieur Grignois fut violent envers son épouse,

ce fut lorsqu'il rentra du travail et trouva son épouse en train de lire un roman, le Prix Goncourt de l'année. Il fut furieux, lui reprocha de négliger son intérieur et de passer son temps à lire des romans et à ne plus quitter son canapé, ce qui était totalement inexact selon cette femme de ménage qui révéla que ce soir-là il osa gifler son épouse et que cela se reproduisit de temps à autre. Chaque année, ajouta cette dame avec colère et compassion, le jour de la fête des Mères, il lui reprochait avec véhémence le fait de ne pas lui avoir donné d'enfant. La femme de ménage, scandalisée par ce comportement, dit avec fermeté à notre commissaire que si elle-même avait connu une telle vie, elle aurait aussitôt quitté son mari.

Hélas, Madame Grignois semblait résignée, aux dires de cette dame, depuis qu'elle subissait les sautes d'humeur de cet époux qui n'était drôle, car cela lui arrivait, que lorsqu'il rencontrait ses anciens copains de l'Armée.

Lorsque le commissaire demanda alors à cette dame si elle n'avait jamais suggéré à Madame Grignois de divorcer, voire de porter plainte ou d'accepter qu'elle allât elle-même en référer à la police, la femme de ménage répondit que Madame Grignois s'y refusait totalement en raison, disait-elle, de sa foi chrétienne et de sa vision du mariage.

Ayant entendu cela de la bouche de la femme de ménage, le commissaire déclara à Bertrand :

- « Voyez-vous Bertrand, il ne faut jamais parler de couples sans histoires. Ces histoires sont souvent tenues secrètes dans le cocon familial, dans la sacro-sainte intimité du couple ».

L'inspecteur Bertrand ne dit mot mais ne partageait pas totalement cette façon désabusée de parler des couples en général, lui qui s'entendait à merveille avec sa propre épouse. Ces propos du commissaire n'étaient-ils pas ceux d'un vieux célibataire aigri ? En découvrant la personnalité de Monsieur Grignois, Bertrand Rigon, l'inspecteur, que le commissaire associait donc totalement à ses propres investigations depuis les deux ou trois dernières enquêtes dont il eut la charge, ne voyait guère, selon lui, le rapport qu'il aurait pu y avoir avec cet assassinat. Même un proche, un parent, un ami précieux de Madame Grignois qui aurait appris incidemment ou de manière récurrente la triste vie que Monsieur Grignois faisait subir à son épouse, n'aurait jamais conçu un tel projet meurtrier qui lui aurait valu des années de prison et que, de plus, Madame Grignois venant tout juste de décéder, à quoi cela aurait-il pu désormais servir d'assassiner son époux ? Sans doute aurait-on plutôt susurré à cette malheureuse épouse de divorcer ou peut-être même de porter plainte, comme lui avait suggéré sa femme de ménage, ce qu'elle ne fit jamais. Le commissaire Foilard approuva l'inspecteur Bertrand Rigon et lui dit que ses propos étaient tout à fait logiques et qu'il fallait chercher dans une toute autre direction un mobile plausible pour identifier l'assassin.

L'enquête piétinait et le commissaire lui-même, sans s'avouer vaincu, répétait à chacun que cette ultime enquête qu'il menait semblait être la plus ardue de toute sa carrière.

L'inspecteur Bertrand ne partageait pas totalement ce point de vue car il connaissait la ténacité légendaire du commissaire Foilard et son flair digne d'un Maigret ; il supposa que le commissaire était fatigué, aspirant surtout à la retraite. D'ailleurs, signe révélateur selon lui, alors que d'ordinaire le commissaire passait souvent au moins une heure au-delà de son horaire réglementaire dans son bureau lorsque le dossier étudié était épineux, désormais, il quittait son bureau dès que l'horloge lui en donnait l'autorisation. L'inspecteur, nouvellement promu, jeune et

motivé, avait un enthousiasme qui présageait une carrière à l'image de celle de son patron qui représentait à ses yeux le commissaire parfait, ou presque, car nul ne l'est jamais se rappelait-il aussitôt. Si l'inspecteur avait une admiration pour ce commissaire, ce dernier reconnaissait les qualités intrinsèques de son adjoint et considérait sans jamais l'avouer que la relève serait assurée.

Dans la ville de Lille, après trois mois déjà d'enquête infructueuse, beaucoup de citoyens ne s'intéressaient plus à cette affaire et pensaient que l'assassin ne serait jamais découvert ou peut-être de façon inopinée. Quelques irréductibles qui se sentaient l'âme d'un commissaire de police trouvaient au contraire que cette chasse à un assassin bien rusé était digne d'un bon polar et que le suspense durerait encore longtemps. Il manquait cependant dans cette affaire criminelle, selon eux, un ou plusieurs suspects autant difficiles à confondre qu'à innocenter. Le commissaire Foilard avait toujours été prudent au cours de ses enquêtes voulant à tout prix éviter l'erreur judiciaire, celle qui couvre d'infamie un innocent, lui brisant la vie, lui faisant perdre ses proches s'ils n'ont pas gardé un amour inébranlable ou une confiance absolue pour cet être déshonoré, lui faisant subir l'humiliante et éprouvante période de l'incarcération préventive. Il savait aussi que si l'erreur judiciaire était réelle et attestée, le commissaire ayant inculpé le prévenu et l'ensemble des institutions judiciaires subiraient la vindicte populaire, le doute rampant quant à notre système judiciaire et l'opprobre orchestrée dans la presse ou chez les divers médias. La carrière elle-même d'un commissaire accusé d'une telle faute serait fortement compromise, certes, mais le commissaire Foilard jugeait cela bien désuet au regard du sort du suspect trop tardivement innocenté. Cela était vrai et tout à son honneur.

Le soir du vingt-huit Mai, date sans importance à priori mais qui allait prendre un tout autre relief, l'inspecteur Bertrand demanda au commissaire Foilard s'il pouvait lui accorder quelques minutes lorsque le commissariat serait vide ou presque pour bavarder dans son propre bureau. Le commissaire prit un air surpris et se contenta de répondre :

- « Vous savez bien, Bertrand, que je suis toujours prêt à causer avec vous.

-Soit, répondit Bertrand ».

Le soir venu, nos deux hommes se retrouvèrent dans le bureau de l'inspecteur. Ce fut le commissaire qui prit le premier la parole.

-« Eh bien Bertrand, que me vaut cet entretien du soir ?

8

-Monsieur le commissaire, j'ai tout d'abord une question à vous poser...

-Une question grave ?

-C'est possible.

-Vous allez finir par m'inquiéter.

-L'autre jour, vous aviez dit que peu de gens avaient connu Monsieur Grignois et vous aviez ajouté que c'était également votre cas. C'est bien cela ?

-Oui mais où voulez-vous en venir ?

-Je vous prie de m'excuser mais je ne puis vous croire.

-Diable ! Je me demande si j'ai eu raison de vous confier cette enquête...Elle vous monte un peu à la tête et votre interrogatoire me surprend beaucoup tant par son propos que par le ton dont vous usez. N'oubliez pas déjà que je suis votre supérieur hiérarchique et que je pourrais aisément nuire à votre carrière...Bon...Je m'emporte un peu mais vous me surprenez en m'accusant en quelque sorte de vous avoir menti...Allez...Reprenons un peu de sérénité.

-Je n'en ai jamais manqué quant à moi et je reprends ma question au sujet de Monsieur Grignois..L'avez-vous connu, oui ou non ?

-Quel ton agressif de votre part ! Qu'est-ce qui vous fait penser que je vous ai menti ?

-Il y a deux jours, j'ai observé à nouveau toutes les photos trouvées dans la table de nuit de Madame Grignois.

-Et vous m'y avez vu peut-être ? Quelle surprise ! J'aimerais bien revoir cette photo...

-Disons plutôt « voir » car vous les avez à peine regardées et les trouviez sans importance.

-C'est vrai et je n'ai pas changé d'opinion. Vous l'avez avec vous cette photo ? N'oubliez pas qu'il nous est interdit de nous approprier les papiers ou objets qui pourraient devenir pièces à conviction.

-Je ne l'ai guère oublié et n'ai point la photo qui m'a intriguée avec moi. Mais je puis vous en évoquer un détail important.

-De quoi s'agit-il ?

-Cette photo est une photo de classe, d'une classe de Terminale. Vous l'aviez-vue ?

-Oui, probablement mais je n'ai rien vu d'important sur cette photo, je suppose. Il y avait, je le suppose également, Madame Grignois puisqu'elle a conservé cette photo mais, n'ayant pas mis cette photo à côté d'une photo récente de Madame Grignois, ce n'est sans doute pas moi qui l'aurais reconnue. Même si j'avais été en classe avec elle, il est fort possible que je l'eusse oubliée.

-Tout à fait d'accord mais si Monsieur Grignois figurait aussi sur cette photo, que diriez-vous ?

-C'est tout simple. Ils étaient ensemble au lycée et leur idylle est probablement née à cette époque. Voilà tout et je ne comprends toujours pas pourquoi cette insistance de votre part à me faire avouer quelque mensonge que ce fût, notamment celui d'avoir connu Monsieur Grignois. Si cela s'est produit à l'époque de cette photo, là encore j'ai très bien pu l'oublier. Pourquoi enfin me dites-vous cela ? Vous m'avez reconnu sur une photo si ancienne ? Bravo, vous êtes plus observateur que moi dans ce cas.

-N'aviez-vous pas fait une chute de vélo avant de passer le Bac ?

-C'est exact...Comment le savez-vous ?

-Un jour, un jeune homme, un suspect pas bien méchant dans une affaire, fut introduit dans votre bureau, un bras en écharpe et marchant avec une béquille. Après son départ, vous m'aviez raconté cette anecdote qui vous était arrivée. La chute à vélo, le bras en écharpe et la béquille, et vous m'aviez dit : «Voilà comment je suis allé passer le BAC». Vous aviez même ajouté qu'étant gaucher cette fracture de l'avant bras droit ne vous avait pas gêné pour les épreuves écrites. C'est bien exact ?

-En effet et je suppose que vous avez vu sur cette photo un jeune homme de dix-sept ou dix-huit ans avec le bras en écharpe et appuyé sur une béquille.

-Tout à fait ou presque puisque ce jeune homme a bien le bras en écharpe mais il est assis au premier plan, une jambe allongée à côté d'une béquille.

-Et vous avez été capable de me reconnaître en ce jeune homme ? Croyez-vous vraiment que ce bras en écharpe et cette béquille soient des preuves suffisantes pour affirmer que je me trouvais dans la classe des Grignois ? Il y a d'autres jeunes qui font des chutes que ce soit ou non à vélo.

-Ce serait en effet un peu maigre pour l'attester mais lorsque sur la veste de ce jeune homme on reconnaît l'écusson du club de cyclisme pour lequel vous participiez à des compétitions, vous m'aviez relaté cela également, on finit par avoir des doutes d'autant plus que le visage semble, malgré les années, avoir quelques traits communs avec le vôtre.

-Mon jeune ami, vous observez très bien mais je doute fort que ces éléments soient suffisants pour pouvoir me jeter au nez que je vous aurais menti. Et dans quel but l'aurais-je fait ? Là, je me le demande vraiment. Expliquez-vous.

- Ce n'est pas encore tout. A la droite de ce jeune homme, la jeune fille qui pourrait ressembler à Madame Grignois...

-Attendez...Je vous arrête un instant...Vous dites « ressembler » ce qui pour la police dont vous faites partie n'est jamais une preuve.

-Sans doute, si l'on ne voyait sur la blouse de cette jeune fille des initiales, « YH »...Yolande Hussoux probablement, c'était le nom de jeune fille de Madame Grignois. Nous le savons tous deux.

-Des preuves bien ténues à mes yeux. Avec ces initiales vous pourriez identifier bien des gens.

-Exact, mais ce n'est pas encore tout, excusez-moi. A la gauche de ce jeune homme qui me semble bien être vous-même, il y a un autre élève de cette classe de Terminale, un costaud au crâne rasé qui contraste avec les autres garçons plutôt chevelus; il porte des chaussures qui ne sont guère des chaussures de sport comme celles de ses copains mais de véritables brodequins, une tenue qui cadre bien avec un jeune souhaitant embrasser la carrière militaire ce qui fut le cas, vous le savez comme moi, de Monsieur Grignois. Sans que ce soit une certitude, après avoir observé la physionomie de ce jeune homme costaud au crâne rasé, j'ai comparé ce jeune homme avec Monsieur Grignois, sur une photo beaucoup plus récente, qui se trouvait elle aussi dans la table de nuit. Au vu de cette comparaison, je suppose fort que ce pourrait bien être Monsieur Grignois.

- « je suppose », « pourrait être »...Croyez-vous vraiment que ce sont des termes convaincants lorsque l'on soupçonne quelqu'un, en l'occurrence moi-même, de mensonge ? Vous êtes désormais inspecteur mais il vous reste beaucoup à apprendre Monsieur l'inspecteur Bertrand Rigon.

-Je ne vous connaissais pas ce regard méprisant que je découvre ce soir... Redoutez-vous à ce point mes questions et craignez-vous de devoir y répondre ?

- « Devoir ! »...Mais à quel titre ? C'est vous qui le dites. Sachez Bertrand que je ne répondrai que si je le veux...Et d'ailleurs, répondre à quoi ? Vous dire que j'ai fait erreur et qu'il est possible que je me fusse trouvé dans la même classe que Grignois ? Que je l'ai ou non retenu, où est le crime ? Je

ne sais ce que vous allez imaginer mais je crains le pire. Est-ce parce que j'aurais connu Grignois en classe de Bac, que j'aurais peut-être, selon vous, décidé de l'assassiner presque cinquante ans plus tard, car c'est bien là que vous voulez en venir me semble-t-il ? Ma parole, vous délirez. C'est totalement ridicule et vous me décevez beaucoup, moi qui voyais en vous mon éminent successeur...Je ne comprends plus rien à votre attitude.

Je me demande même si nous allons prolonger cet entretien, disons plutôt cet interrogatoire totalement farfelu.

-J'aurais préféré qu'il fût farfelu et repartir chez moi avec la conviction que j'eusse fait fausse route et que mes doutes, mes suppositions eussent été ridicules en effet. Hélas, votre manière de me répondre tel un prévenu sur la défensive devenant autant méfiant qu'agressif ne peut que corroborer mes impressions, je dirais même mes certitudes. Monsieur le commissaire, je n'irai pas par quatre chemins : C'est vous qui avez tué Monsieur Grignois et vous nous menez en bateau depuis le début de cette enquête que vous feignez de mener avec le sérieux que l'on vous connut. Hélas, j'ai la conviction de votre culpabilité et je vais vous le prouver. »

Le commissaire regardait l'inspecteur droit dans les yeux avec une assurance telle que sa colère transparaissait bien peu. Il ne disait mot.

L'inspecteur Bertrand prolongea son réquisitoire comme s'il se trouvait en tant que procureur en une salle d'audience.

- « La nuit du crime, c'est avec votre voiture personnelle sur laquelle vous aviez installé un gyrophare, celui de la police, que vous vous êtes rendu chez Grignois. La vieille dame que nous n'avions pas vraiment crue l'autre jour avait raison. Elle hésitait sur l'heure mais la situait bien avant le crime. Bien sûr, vous aviez choisi cette manière de vous rendre chez Grignois et d'en revenir afin de ne pas éveiller les soupçons. Personne ne doute un instant des bonnes intentions de la police quand elle circule en pleine nuit. On s'interroge juste sur l'objet de son déplacement. Il vous fut facile de vous introduire chez Monsieur Grignois qui avait peut-être lui aussi remarqué la lueur du gyrophare et il vous suffit d'avoir crié à la porte « Police...Veuillez ouvrir s'il vous plaît ». Interloqué probablement mais habitué à exécuter un ordre venant d'une autorité civile ou militaire, Monsieur Grignois aura ouvert sa porte et cela vous évita toute effraction.

On peut aisément supposer ensuite que vous avez sorti votre arme, qui, par prudence, n'était pas votre révolver habituel et avez menacé Monsieur Grignois afin qu'il ne fasse aucun geste ou ne pousse aucun cri qui aurait donné l'alerte.

C'est encore vous qui avez contraint Monsieur Grignois à nous téléphoner, d'une part pour ne laisser aucune empreinte sur le téléphone, d'autre part, semer le doute en lui interdisant de parler. Comme vous connaissez bien nos habitudes puisque vous-même en fûtes à l'origine dans notre commissariat, vous saviez que l'on ne réagirait pas au premier coup de fil mais seulement au second. Le temps que prendrait la comparaison des numéros d'appel, l'identification de leur provenance, l'envoi d'une patrouille et son arrivée au domicile identifié vous permettait aisément d'accomplir votre forfait et de partir dans votre véhicule qui n'aurait pu paraître suspect avec le gyrophare de la police...»

Pendant que l'inspecteur Bertrand exprimait ces graves accusations au commissaire Foilard, celui-ci restait impassible, l'écoutait sans témoigner quelque sentiment et toisait même parfois l'inspecteur avec un léger sourire. Soudain, il regarda fixement l'inspecteur et lui demanda :

- « Tout cela, ce sont des mots, du roman, des suppositions d'un jeune inspecteur reposant sur bien peu de preuves, de témoignages. Je pense que vous en conviendrez si vous êtes de bonne foi. La précipitation dans une enquête, la création personnelle de faits non vérifiés pour étayer un réquisitoire ne sont guère habiles et provoquent le plus souvent l'inverse de ce qu'un inspecteur espérait de l'interrogatoire d'un suspect. Souvenez-vous en, Monsieur l'inspecteur...

-A priori, on pourrait en effet se poser cette question quant aux premiers éléments que je viens de vous citer et qui seraient par trop ténus mais le hasard, Monsieur le commissaire, ou votre maladresse, firent qu'une irréfutable preuve de votre culpabilité me fut vite apportée. Je vais vous le prouver cette fois »

En cet instant, le commissaire devint blême et l'on pouvait se demander si c'était de peur d'être confondu et ou de colère en raison de graves soupçons à son encontre totalement infondés. L'observant d'un œil un tantinet suffisant et étant persuadé que le commissaire allait sous peu reconnaître son crime, l'inspecteur Rigon reprit :

- « Il y a une bonne semaine, lorsqu'un soir vous avez quitté votre bureau, vous avez sorti un mouchoir de votre poche et il est tombé une clé sur la moquette. Ni vous, ni moi n'en avons perçu le bruit. C'est plus tard que je l'ai découverte. Je ne sais pas pourquoi je l'ai ramassée avec un linge, prudemment, pour ne pas effacer quelque empreinte. Vérification faite par vos propres services, plutôt surpris par ma démarche, les vôtres furent identifiées.

-Vous ne manquez pas de toupet pour avoir fait rechercher mes propres empreintes et je sens certains experts qui feront bientôt leur valise. C'est un comble.

- Votre colère et vos reproches ne sont pas là pour me faire croire que je me serais fourvoyé, bien au contraire...

-Taisez-vous donc...

-Non monsieur le Commissaire et j'en arrive à l'essentiel. Si je me suis résolu à procéder à cette recherche d'empreintes, en dépit de mes légitimes scrupules, c'est parce qu'une chose m'interrogeait fortement. Après avoir ramassé cette clé, je remarquai aussitôt qu'elle était tenue par un porte-clés qui représentait le béret des parachutistes et un numéro y figurait. Je l'ai fait identifier, il s'agissait bien d'un porte-clés de Monsieur Grignois entré dans l'armée comme para. Pourquoi donc aviez-vous cette clé dans votre poche alors que vous ne vous êtes jamais rendu sur les lieux du crime pendant l'enquête, m'en laissant le soin ? Cette chose très troublante m'a incité à mener ma propre enquête à votre insu. »

Le commissaire Foilard releva la tête et s'adressa de façon solennelle à l'inspecteur :

- « Si tout cela est véridique, si vous êtes certain de ma culpabilité dans l'assassinat de Monsieur Grignois, quel mobile avez-vous trouvé pour ce fait criminel, que répondriez-vous à un avocat, à un juré qui vous le demanderait ? Rien sans doute car tout mobile que vous suggéreriez leur paraîtrait grotesque ou non étayé sur des faits car votre propre enquête, toute récente, n'est qu'une parodie d'enquête. Vous avez encore beaucoup à apprendre, Monsieur l'inspecteur Rigon. M'avez-vous déjà vu bâcler ainsi une enquête ?...A mon tour de vous présenter ma pièce maîtresse, mon argument qui va démolir inexorablement vos hypothèses dérisoires. Cette clé, votre unique pièce à conviction, vous êtes-vous seulement demandé pourquoi elle se trouvait dans ma poche ? Bien sûr, vous allez

me répondre qu'elle se trouvait dans la serrure de la porte et que, m'en étant servi pour quitter la demeure après le crime, craignant d'y laisser des empreintes, je l'aurais dérobée et mise dans la poche de ma veste encore qu'il eût fallu que la veste dont elle tomba fût bien la même que celle que j'aurais portée en me rendant chez Grignois le soir du crime. De plus, si j'étais ce coupable, ne me serais-je pas rendu dans la demeure des Grignois au cours de l'enquête afin, au contraire, d'y laisser des empreintes dont l'origine ne serait point suspecte ? Or, je vous ai confié ce soin, car n'ayant rien à me reprocher, je ne craignais la découverte d'aucune pièce à conviction présente en cette maison. Réfléchissez donc, Inspecteur...N'oubliez surtout pas que de fausses accusations peuvent amener l'inquisiteur que vous êtes au rang des accusés. Quant à votre irréfutable preuve, laissez-moi revenir sur cette clé. Je vais vous poser une simple question.

-Je vous écoute.

-Avez-vous entendu, il y a douze jours exactement, un Samedi, la venue d'une dame en mon bureau ?

-Quelle dame, commissaire ?

-La femme de ménage des Grignois...Et savez-vous pourquoi elle vint dans mon bureau sans avoir été convoquée ?

-Je l'ignore.

-C'est bien cela...Vous l'ignorez Monsieur...Parce que vous n'avez pas un grain de jugeote, inspecteur Rigon...

-Je ne vous permets pas de me parler ainsi tout commissaire que vous êtes encore, disons...pour le moment.

-Taisez-vous et écoutez-moi plutôt. Cette femme de ménage est tout simplement venue me remettre une clé dont elle n'avait plus besoin, une clé qui lui servait pour entrer chez Grignois par la porte du jardin lorsqu'ils étaient absents. J'ai pris cette clé, l'ai mise dans ma poche et voilà tout simplement pourquoi, lorsque je l'ai fait choir involontairement, sans m'en rendre compte, vous l'avez découverte sur le sol de mon bureau. Voilà tout. Alors, quels sont à présent vos arguments pour m'accuser de ce crime si vous en avez encore ? »

L'inspecteur ne répondit pas et ne parut plus à son aise. Peut-être regrettait-il en lui-même d'avoir porté de telles accusations sans avoir réellement des preuves suffisantes pour inculper le commissaire Foilard. Il avait pourtant la certitude qu'il fût coupable car son mensonge au sujet de sa connaissance de Monsieur Grignois depuis fort longtemps paraissait inexplicable si ce n'était pour cacher sa culpabilité. On n'assassine pas quelqu'un que l'on n'a jamais connu et par conséquent sans véritable mobile à moins d'être un malade mental ce que n'était pas le commissaire Foilard.

Nos deux hommes se quittèrent sans aucun « bonsoir » et il semblerait que personne n'ait sérieusement repris l'enquête au cours des jours suivants. Le commissaire Foilard, désormais, n'adressait plus la parole à l'inspecteur Rigon excepté pour les obligations du service au sein du commissariat. Les brigadiers ou autres fonctionnaires de police travaillant au sein de celui-ci remarquèrent le climat de tension qui existait entre ces deux hommes et s'interrogeaient beaucoup sur la raison de cette froideur. Ni l'inspecteur, ni le commissaire n'en dirent mot autour d'eux. Les

éclats de voix au cours de leur grave discussion avaient été légèrement perçus par des policiers encore présents ou de service ce soir-là mais la teneur de leur dialogue ne fut pas suffisamment audible.

Deux mois plus tard, le commissaire allait partir en retraite. Après avoir hésité, il accepta que ses collègues lui offrissent un petit cadeau lors d'un apéritif au sein de son bureau. Par contre, il refusa toute cérémonie, remise de médaille ou discours qui seraient organisés par l'Administration représentée par un haut fonctionnaire, voire par le préfet lui-même.

Le soir de cet adieu au commissaire en petite assemblée, l'inspecteur Rigon fut présent car il avait envoyé un simple courriel au commissaire lui demandant s'il accepterait sa présence. Ce dernier répondit de façon courtoise et accepta.

A la fin de cette petite réunion, l'inspecteur fit un bref discours car le contraire eût vraiment interrogé l'ensemble des membres du commissariat où le commissaire avait travaillé une trentaine d'années. L'inspecteur rappela en quelques mots le sérieux et la ténacité du commissaire au cours des enquêtes qu'il avait menées.

Lorsque les gens se séparèrent, le commissaire fit un signe à l'inspecteur et l'invita à rester encore quelques minutes dans le bureau. L'inspecteur était mal à l'aise et osait à peine regarder le commissaire qui semblait au contraire tout à fait serein. Il fit asseoir l'inspecteur et lui parla gravement :

- « Bertrand...(l'inspecteur fut fort étonné qu'il l'appelât à nouveau Bertrand) pourriez-vous me promettre solennellement, sur votre honneur, de ne rien divulguer à qui que ce soit, pas même à votre épouse, de ce que je vais vous confier à présent ?

- Oui, sans aucune restriction.

-Très bien. Dans deux jours, lorsque vous allez officiellement prendre vos fonctions de commissaire, comme c'est la tradition, je dois vous confier le code du petit coffre-fort qui se trouve dans sa cache, au sous-sol, protégée par la porte blindée. Tout commissaire peut y mettre ce qu'il juge bon d'y dissimuler. Je l'ai déjà vidé de documents anciens qui n'ont plus lieu de s'y trouver. Par contre, j'y ai déposé il y a quelques semaines la photocopie de deux billets d'avion au nom de Grignois Théophile et de Vincetti Marinella. Je devine aisément à votre regard que cela vous surprend beaucoup...n'est-ce pas ?

-En effet, le nom de Grignois m'interpelle.

-Je vais vous éclairer à présent. Comme vous le savez, Grignois...Monsieur est inutile... fut un être exécrable, avec son épouse notamment mais aussi avec moi-même. Vous aviez raison lorsque vous m'aviez dit que je vous avais menti car, en effet, je connaissais Grignois depuis le lycée mais aussi Yolande Hussoux, sa future épouse. Lorsque mon sursis militaire pour études fut achevé, je dus effectuer mon service militaire. Bien que ce fût pour deux ans, cela me bouleversait car j'avais une fiancée ou que je considérais comme telle, Yolande Hussoux, celle qui allait hélas devenir Yolande Grignois. A l'époque, Grignois qui s'était engagé assez tôt dans l'armée était recruteur et décidait des affectations des appelés. Il connaissait mes sentiments pour Yolande et laissait entendre qu'elle lui plaisait tout autant. Il fit donc en sorte de m'expédier loin d'elle et je fus affecté en Guyane dans une unité disciplinaire sans aucun motif valable. Il me fut impossible auprès de certains gradés en poste

en Guyane de prouver que je ne méritais pas ce régime de faveur concocté par Grignois et que les reproches à mon encontre figurant dans mon dossier étaient sans fondement. J'étais un être docile et n'avais jamais tenu des propos désobligeants envers l'Armée. De surcroît, j'appris bien plus tard que Grignois avait contacté le vaguemestre, un ami à lui, afin qu'il fit en sorte que le courrier que j'envoyais en métropole, à Yolande notamment, ne parvienne jamais. Grignois m'avait également fait valoir que si je ne prenais pas mes permissions au fur et à mesure en raison de l'éloignement de la métropole, je pourrais les grouper et terminer plus tôt mon service militaire. Naïvement, je le crus encore d'autant que cela me parut logique mais je n'avais pas imaginé la suite du stratagème de Grignois. Ainsi donc Yolande resterait totalement sans nouvelles de moi au cours de ces deux années passées à Cayenne. Yolande en souffrit un peu, je suppose, bien que je me sois toujours demandé si ses sentiments pour moi étaient aussi ardents que l'amour que j'éprouvais pour elle. Toujours est-il que Grignois profita de mon éloignement pour lui faire la cour et qu'à mon retour en métropole j'appris leur tout récent mariage. Peut-être ai-je eu tort à l'époque mais je me suis abstenu de contacter Yolande d'une manière ou d'une autre. Elle avait choisi.

Je ne voulus troubler leur ménage mais j'en voulus à mort, on peut le dire ainsi, à Grignois. Cela ne tint qu'à un fil que je commis un crime passionnel, lorsque je découvris le stratagème de mon rival mais ce crime, bien banal aux yeux de la société, eût sans doute fait souffrir Yolande à l'époque. Je parvins à renoncer à ce funeste projet. Ce n'était point par crainte du verdict d'une Cour d'Assises car la machination de Grignois m'eût probablement permis d'obtenir les circonstances atténuantes. A l'époque, j'ignorais encore que je deviendrais un jour commissaire de police.

Grignois ne sut jamais que j'étais commissaire en sa ville car je refusai que l'on m'appelât Florent Loterre et choisis un pseudonyme... Foilard... commissaire Foilard. C'est en cette qualité que je fus envoyé à Lille tandis que Grignois y arriva lorsqu'il prit sa retraite dans l'Armée et obtint un emploi civil aux Impôts. Si Grignois n'ayant pas affaire avec la police ignore totalement ma présence à Lille, il n'en fut pas de même pour moi car je découvris un jour ses nom et prénom au bas d'un courrier reçu de l'administration des impôts. Ma fonction me permit aisément de vérifier s'il s'agissait bien de ce pitoyable rival et d'en connaître l'adresse.

Je ne me suis jamais rappelé à leur souvenir mais je prenais des nouvelles de Yolande auprès de l'une de ses anciennes camarades que je connaissais bien et que je voyais de temps à autre car elle travaillait comme substitut au palais de justice de Lille. C'est ainsi que je sus la triste existence de Yolande et l'horrible comportement de son époux. Non seulement il m'avait dérobé, en quelque sorte, ma fiancée, mais il la rendait malheureuse. Je le détestais de plus en plus mais n'ai jamais cherché à rencontrer Yolande, à discuter avec elle de sa vie quotidienne car elle eût pensé peut-être que je cherchais à l'éloigner de son époux afin d'en devenir tôt ou tard son remplaçant ou, qui sait, de devenir tout simplement l'amant de Yolande à l'insu de Grignois.

Le décès de Yolande, que j'appris par notre amie commune, me bouleversa. Mais, ce fut cinq jours plus tard qu'une information me rendit furieux, haineux envers Grignois. Ma colère fut à son paroxysme. Cette information fut le fruit du hasard, comme c'est souvent le cas d'ailleurs. Cibuë, que vous connaissez aussi, un gros trafiquant de drogue qu'il est difficile de prendre en flagrant délit, devait partir prochainement pour Bornéo. Un indic, un trafiquant repent, me l'avait confié. Nous devions le prendre en filature et c'est pourquoi j'avais demandé aux services de police de Roissy de me communiquer la liste des passagers ayant déjà retenu leur place dans un avion à

destination de Bornéo pour les jours suivants. J'ai épluché ces listes et j'ai lu, interloqué, Grignois Théophile et Vincetti Marinella. Très vite, j'appris de l'Hôtel des impôts, par l'indiscrétion d'une secrétaire, que Marinella Vincetti était la secrétaire de direction dans le service où travaillait Grignois, qu'elle avait été embauchée sur sa demande et qu'elle était depuis des années la maîtresse de Grignois. C'en était trop. Il avait trompé son épouse qu'il avait rendue malheureuse et voilà que quelques jours seulement après le décès de celle-ci il allait partir couler des jours heureux avec sa maîtresse à Bornéo. Ils envisageaient en effet d'y demeurer, car, souvenez-vous, vous l'aviez constaté vous-même, peu après le décès de son épouse, il avait vidé l'intégralité des comptes bancaires qu'il détenait mais aussi ceux de sa femme.

Comment pouvais-je supporter cela, moi qui ne m'étais jamais marié et n'avais jamais cessé d'aimer Yolande, même à son insu. Je mesurais naturellement le risque que j'encourrais si je tuais Grignois d'autant plus que maintes fois je vous ai répété que le crime parfait, selon moi, ne pouvait exister et que tôt ou tard un grain de sable permettait de découvrir le plus chevronné qui fût parmi les assassins.

Je me résolus donc à tuer Grignois avant son départ. Vous aviez totalement raison Bertrand, bien que vous n'ayez pas été capable de rassembler de véritables preuves de ma culpabilité, je suis bien l'assassin de Grignois. Ce « salaud », excusez cette vulgarité, voulait voyager, je décidais de lui offrir son dernier voyage...Je le fis donc et, curieusement, je n'ai aucun remords, ce qu'il serait bien maladroit d'avouer devant des jurés. La fonction de commissaire de police m'a probablement donné cette carapace qui me rend insensible. Toutes ces révélations, Bertrand, êtes-vous toujours bien certain de les conserver pour vous uniquement ?

-C'est un cas de conscience que vous m'offrez sur un plateau à présent : Dois-je vous dénoncer et trahir ma parole donnée ou être fidèle à ma parole et protéger en quelque sorte, excusez ce mot, un assassin ?

-C'est tout à fait cela.

-Je vous ai donné ma parole et il n'est pas question que je vous dénonce, encore moins que je ne vous inculpe suite à vos aveux... Vous n'aviez pas tort en disant que mon sentiment selon lequel vous étiez l'assassin reposait sur bien peu de preuves. A mes yeux, tout crime est abominable et tout criminel doit purger sa peine même lorsqu'il a tué un « salaud » comme vous le dites et que Grignois en fut un effectivement. Je vais en souffrir moralement mais je ne peux trahir une parole donnée...Puis-je, commissaire, vous poser une question ?

-Sans aucun doute.

-Après avoir nié avec force votre culpabilité et constatant que je ne pouvais décemment vous inculper avec si peu d'éléments à charge, pourquoi avez-vous choisi de m'avouer votre crime, de m'en expliquer les raisons ?

-Je vais tout d'abord écarter les raisons bien peu nobles qui auraient pu expliquer mon attitude mais ne furent guère les miennes. J'aurais pu supposer qu'en obtenant votre silence, j'aurais pu entamer sereinement ma retraite, échappant au déshonneur, au lynchage médiatique et à la prison pour un nombre d'années très important. Dans cette hypothèse, j'aurais pu avant mon départ officiel clore l'enquête afin de vous libérer de ce fardeau et que vous auriez pu en votre âme et conscience vous

retrancher derrière cette mise au placard de ce dossier compromettant. C'eût été en quelque sorte, la solution de facilité, je dirais même de la lâcheté... M'étant beaucoup interrogé sur la décision à prendre, j'ai pensé soulager ma conscience en vous avouant mon crime et je pensais que devant ce dilemme que je vous soumettrais, vous auriez privilégié votre idéal, cet idéal qui fut toujours le mien, en faisant en sorte que, comme je vous l'ai toujours répété, tout assassin, moi-même en l'occurrence, soit confondu tôt ou tard, en dépit de tout alibi savamment fabriqué, de toutes ses précautions prises lors de son crime. Contrairement à mes suppositions, à ma trompeuse intuition, vous privilégiez ce soir la parole que vous m'avez donnée. C'est tout à votre honneur et je ne voudrais pas passer pour un être vil, veule, lâche, à vos yeux, et sans doute aussi à mes propres yeux. C'est pourquoi, inspecteur Rigon, je vous demande à présent de m'inculper et de m'arrêter. Tenez, n'hésitez pas, ne cherchez pas, voici les menottes que vous allez devoir me passer après que je vous eusse serré la main une ultime fois, au nom de notre collaboration sans faille au sein du commissariat et probablement aussi, sans se l'avouer, de notre amitié.»

Très ému, l'inspecteur Rigon exécuta ces dernières injonctions du commissaire Foilard et il invita ce dernier à effectuer sa déposition.